

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 357-2026 RELATIF AUX MODALITÉS DE PAIEMENT DES
DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **2 novembre 2026**, à la salle municipale située au **18, avenue du Centenaire à Saint-Damase**, à compter de **19h30**, dans le but de consulter la population sur le projet de règlement numéro **357-2026**.

Avis de motion a été donné le 5 octobre 2026.

Ce projet de règlement vise à modifier les modalités de paiement des droits sur les mutations immobilières afin de permettre, lorsque le montant du droit de mutation atteint le seuil prévu au règlement, que celui-ci puisse être acquitté en plusieurs versements plutôt qu'en un seul paiement.

Cette modification a notamment pour objectif d'harmoniser les modalités de paiement des droits de mutation avec celles applicables aux comptes de taxes municipales, selon les conditions et échéances prévues au règlement.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au **18, avenue du Centenaire à Saint-Damase**, aux heures ordinaires de bureau.

Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 6 OCTOBRE 2026

A handwritten signature in blue ink, reading 'Vanessa Caron'.

Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière